



MÉMOIRE PRÉSENTÉ À VILLE DE LAVAL DANS LE CADRE  
DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Mémoire présenté par : Marie-Pierre Durand  
Présidente de Les Immeubles l'Équerre inc  
Propriétaire foncière de terrain dans le secteur Champfleury

9 mai 2017

Montréal le 9 mai 2017

---

**PROJET :** Champfleury  
**CLIENT :** Immeuble de l'Équerre inc  
**DOSSIER :** 2802  
**OBJET :** Correction de la zone RCI au schéma d'aménagement

---

Département d'Urbanisme  
Ville de Laval

Bonjour

Le schéma d'aménagement et de développement révisé de la ville de Laval a été adopté le 5 avril 2016. Lors de l'élaboration de celui-ci, un plan de protection des milieux naturels RCI a été émis et adopté par Ville Laval.

Dans le contexte de l'étude du projet Champfleury par les Immeubles de l'Équerre qui est en cour depuis plusieurs années, nous avons constaté que le plan RCI empiète légèrement à 4 endroits dans le terrain visé au développement. Nous vous demandons dans le contexte de révision du schéma d'aménagement, de corriger le plan RCI à ces endroits.

Pièce jointe : plan du projet Champfleury superposé au plan RCI avec les 4 zones visées pour corrections

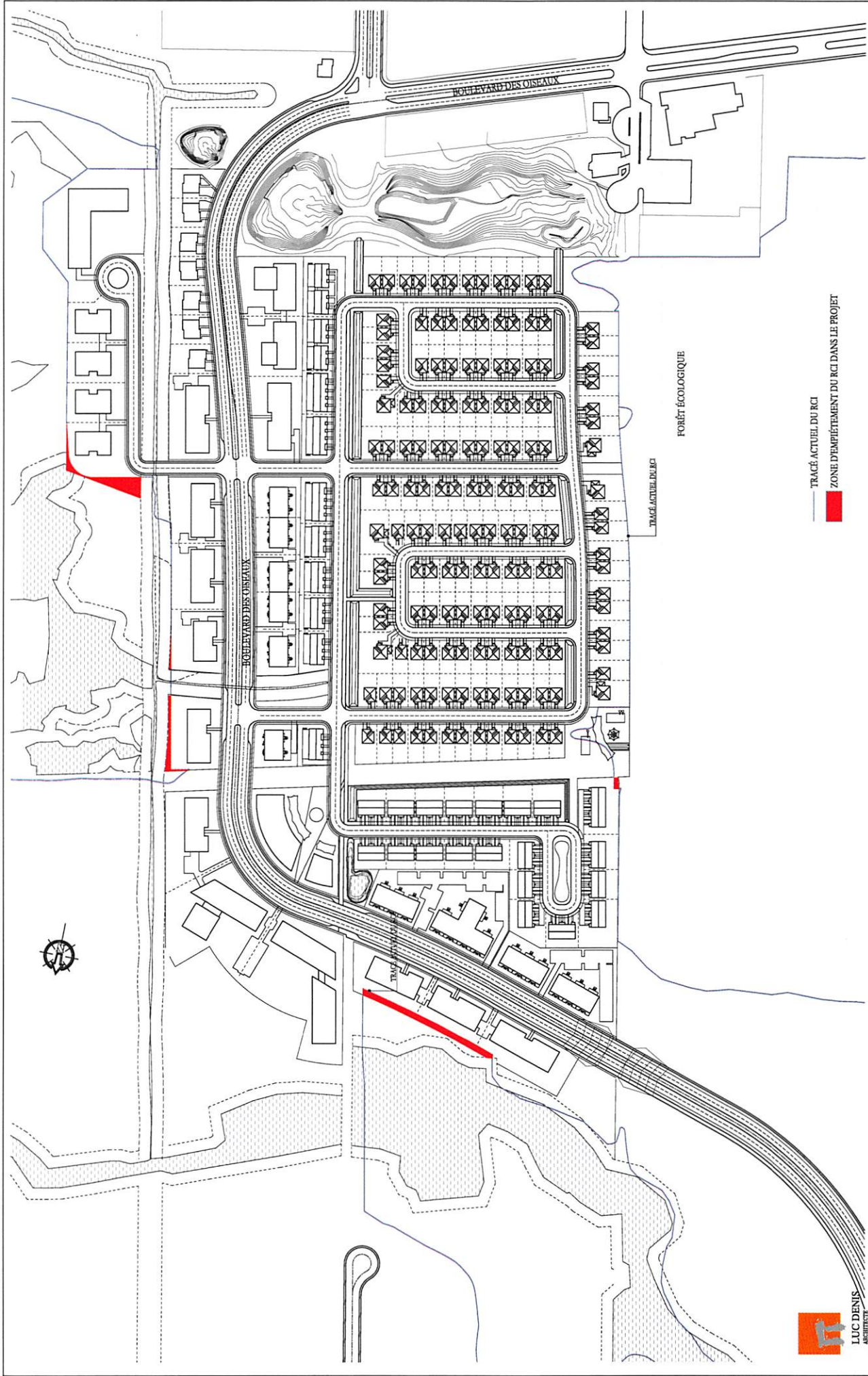
merci

Luc Denis architecte MBA  
pour les Immeubles de l'Équerre inc



LUC DENIS  
architecte

1124 rue Marie Anne Est # 22  
Montréal (Québec) H2J 2B7  
T 514.737.6930  
F 514.737.1821  
E info@lucdenisarchitecte.com



— TRACÉ ACTUEL DU RCI  
 ■ ZONE D'EMPÈTEMENT DU RCI DANS LE PROJET



**LUC DENIS**  
 Architecture  
 15, rue de la République  
 53000 Laval  
 Téléphone : (03) 57 77 485  
 Fax : (03) 57 77 484